

BELGIQUE : LA FRACTURE ACCENTUEE

Claude Javeau*

Le scrutin législatif du 10 juin dernier qui a vu les partisans d'une autonomie croissante de la Flandre l'emporter a creusé le fossé entre les deux principales communautés belges alors que seul un gouvernement de coalition entre Flamands et Wallons peut diriger le pays.

Dans un pays où le vote est obligatoire et où le système électoral est grosso modo celui de la proportionnelle directe, plus de sept millions d'électeurs ont renouvelé le 10 juin 2007 le Parlement fédéral, composé de la Chambre des Représentants (150 élus directs) et du Sénat (40 élus directs sur 75 membres). Le résultat de ces élections accentue sensiblement ce qui était généralement attendu et que laissaient entrevoir les sondages.

Au Nord, les démocrates-chrétiens en cartel avec un petit parti nationaliste, jusqu'alors dans l'opposition, sont devenus, avec 30% des suffrages, le premier parti de la Flandre, suivi des extrémistes de droite du Vlaams Belang, avec plus de 20%. Les libéraux du vraisemblablement futur ex-premier ministre Guy Verhoofstadt ont mieux résisté que prévu, même si leur recul n'est pas négligeable. Mais celui des socialistes flamands, autre parti de gouvernement, n'est pas loin de ressembler à un effondrement, avec moins de 15% des suffrages. Les verts refont une entrée timide au Parlement, avec 7% des voix, à égalité avec la liste emmenée par un personnage que l'on peut classer à la droite extrême, l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de judo, Jean-Marie Dedecker, aux positions



indépendantistes radicales. On peut dire qu'environ 80% des élus flamands se classent à la droite du centre, avec un tiers d'entre eux à l'extrémité de ce spectre conservateur et souvent tenté par le séparatisme sans rattachement aux Pays Bas.

Au Sud, le parti socialiste, pour la première fois depuis 1946, qui avait connu plusieurs scandales (corruption, détournement...) à Charleroi notamment, a cessé d'être la première formation politique de Wallonie, passant sous la barre des 30%, alors qu'il dépassait les 40% il y a une quinzaine d'années encore. Il a dû céder la première place au Mouvement Réformateur des libéraux, qui totalisent plus de 30%. Les ex-socials-chrétiens, devenus « démocrates humanistes » font du sur-place à 15%, tandis que les Écolos (verts) reviennent avec une certaine force, en rassemblant quelque 10% des suffrages. À la différence de la Flandre, la Wallonie agrandie de Bruxelles compte une bonne moitié de ses mandataires à la gauche du centre. L'extrême droite est faiblement représentée, l'extrême gauche pas du tout.

À la suite de ce scrutin, la fracture entre les deux « communautés » n'est pas près de se combler, au contraire. La majorité des partis flamands réclament de nouveaux aménagements institutionnels, allant dans le sens d'un élargissement de cette fracture, alors que les partis francophones répètent qu'ils ne sont pas demandeurs. La classe politique flamande, même si le tempo réclamé pour les modifications à la Constitution n'est pas identique dans toutes les formations partisanses, continue à préconiser une indépendance pratiquement complète de la Flandre, ce qui impliquerait une régionalisation de la Sécurité Sociale (dont les syndicats des deux côtés de la frontière linguistique ne veulent pas), de la Justice, de la législation concernant le chômage, etc. Dans le scénario le moins maximaliste, resteraient communs, outre la famille royale, l'armée, largement consacrée depuis plusieurs années à l'humanitaire. Rappelons que sont déjà dévolus aux « entités fédérées » l'enseignement, la santé, l'audio-visuel, la protection de la jeunesse, et bien d'autres matières encore.

Toutefois, dans un pays qui ne peut faire l'économie de gouvernements de coalition, comportant à la fois des Flamands et des francophones, il faut rassembler deux tiers d'élus pour modifier la Constitution. Les partis flamands attendant une modification, les partis francophones n'en voulant pas, aucun cas de figure ne correspond à une telle majorité qualifiée. Déjà l'idée que le pays est devenu ingouvernable ne passe plus pour déplacée. Si l'on parvient à mettre sur pied un gouvernement fédéral, cela prendra du temps et il reposera sur un équilibre fragile. La question de l'éclatement du Pays sera plus que jamais à l'ordre du jour, le problème du sort de Bruxelles restant évidemment, dans ce contexte, la principale pierre d'achoppement à résorber.

*Professeur émérite à l'Université Libre de Bruxelles